

# La journée du 25 avril 2019 !

Cette journée est une date importante dans l'histoire de notre association.

Nous avons vécu une journée exceptionnelle.

Nous avons reçu des invités d'une grande qualité, et tenons à les remercier.

- Madame CASTANET, directrice de la relation avec les particuliers de l'Autorité des Marchés Financiers a expliqué à l'assistance le rôle très important de l'AMF, ainsi que le fonctionnement de cet organe de contrôle.
- Madame BERTRAND a communiqué des informations utiles sur le fonctionnement du Centre Européen des Consommateurs intervenant dans le domaine des litiges transfrontaliers.
- Maître DELOMEL a explicité quand et comment déposer plainte. Ces informations sont importantes pour bien comprendre les mystères des procédures pénales.
- Enfin notre président, Monsieur GRANDGIRARD, a communiqué des explications juridiques sur certaines légendes juridiques.

Cette manifestation a été enregistrée. Vous trouverez bientôt sur notre site les vidéos de toutes ces conférences. Elles seront dans la page "s'informer" rubrique "médias" sous rubrique "télévision"

Nous remercions toutes les personnes qui ont pu être présentes lors de cette manifestation.

Nous associons à ces remerciements Madame DIDIER, Directrice juridique adjointe, en charge de l'organisation de cette manifestation. Elle a œuvré pour la réussite de cette journée avec une grande énergie et compétence. Elle a reçu l'aide de membres du Conseil d'Administration et de deux étudiantes en communication que nous remercions. Zoélie et Jacqueline ont su créer des documents pour le lancement de l'ADC France qui ont beaucoup plu.

Enfin, nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous M. HERMANN et son équipe qui nous ont créé un site moderne magnifique qui contient beaucoup d'informations. Nous disposons maintenant d'outils nouveaux pour travailler qui devraient encore améliorer notre efficacité. Vous pourrez découvrir le travail réalisé en visitant notre site <https://www.adcfrance.fr>. Le contenu devrait vous étonner. Il est conçu pour s'adapter à tous les supports (smartphone – tablette). Il a été mis une fonction pour les personnes malvoyantes.

Cet événement a été relaté dans la presse. Vous trouverez deux articles parus dans l'EST REPUBLICAIN et notamment l'article du 26 avril qui est une excellente présentation :

L'article du 26 avril 2019 :

<https://www.estrepublikain.fr/edition-de-nancy-ville/2019/04/26/pour-defendre-les-consommateurs-ou-qu-ils-soient-en-france>

L'article complet du 26 avril :

[L'article de l'EST REPUBLICAIN du 26 avril page 1](#)

[L'article de l'EST REPUBLICAIN du 26 avril 2019 page 2](#)

L'article paru le 23 avril :

<https://www.estrepublikain.fr/edition-de-nancy-ville/2019/04/23/l-association-de-defense-des-conommateurs-lorraine-devient-adc-france>